

VERS L'IMPOSSIBLE



La Déviation continue son aventure utopique d'autogestion et d'autonomie !

La Déviation, située dans le quartier de l'Estaque à Marseille, est un lieu de vie et de recherches artistiques. Il s'est construit en deux ans grâce à l'énergie et le temps d'une vingtaine de personnes mues par les mêmes désirs d'émancipation et d'alternatives. C'est aujourd'hui un outil de travail artistique pluridisciplinaire, ayant accueilli en résidence plus d'une centaine d'artistes, ouvrant ses portes au public et participant ainsi à la vie du quartier et de la ville.

Acheter pour pérenniser le lieu et garantir son usage collectif

La Déviation se lance dans un nouveau défi :

Mais comment ?

Nous avons choisi un modèle juridique spécifique. Le but est simple : supprimer la possibilité de revendre le lieu une fois acquis. Un geste politique fort qui empêche la spéculation, et évite du même coup les problèmes liés à l'argent au sein du collectif. Une association propriétaire accordera l'usage du lieu à un collectif d'usagers : La Déviation.

Comme c'est le cas actuellement, le collège solidaire de l'association gèrera ce projet collectivement et en accord avec ses statuts. Une association de veille sera garante d'empêcher la revente du lieu, et choisirait le prochain collectif de gestion du lieu, si cela s'avérait nécessaire.

N'hésitez pas à nous demander plus de détails sur ce montage juridique (contacts au dos)

Avec qui ?

La Déviation doit réunir environ 400 000€ pour acquérir le bien. Nous lançons cet appel à soutien pour réunir un apport financier nécessaire pour effectuer un emprunt auprès d'organismes bancaires. Participez à ce défi en apportant votre aide ! Nous vous proposons ici plusieurs options selon l'état de vos finances.

Pourquoi ?

Nous faisons appel à votre aide pour poursuivre ensemble cette utopie, pour réduire au maximum notre emprunt bancaire et vous reverser des intérêts, plutôt qu'aux banques !



CONTACT

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

pays :

mail :

tél :

Je souhaite recevoir :

☐ le dossier de présentation du projet

☐ le plan de financement du projet

☐ la newsletter de La Déviation

☐ Je souhaite plus d'informations et rencontrer personnellement les porteurs du projet.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer directement sur place autour d'un verre ou d'un repas. N'hésitez pas à nous contacter pour nous prévenir de votre venue.

210 chemin de la nerthe
13016 Marseille
contact@ladeviation.org
09 81 09 44 01



Plusieurs possibilités existent pour nous aider !

DON

Vous pouvez simplement aider ce projet par un don. Cette somme nous sera utile pour constituer le capital initial de l'association propriétaire.

Ce don ouvre droit à une réduction fiscale.
Particulier : La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.
Entreprise : Une réduction d'impôt de 60 % du montant du don, quel que soit le régime fiscal (IS ou IR), dans la limite d'un plafond de 5 % du CA annuel.

Je propose de soutenir le projet par un don de :

.....

MICRO PRÊT

Les principes du micro-prêt :

- il permet de soutenir le projet avec un apport, sans intérêt financier (prêt à taux 0%).
- de 500 € à 5000 €.
- le remboursement est intégral ou partiel et se fait dans un délai de 12 mois à partir de janvier 2020, suite à une simple demande par écrit.

Je propose de soutenir le projet par un micro-prêt de la somme de :

.....

PRÊT

Les principes du prêt :

- il permet de soutenir le projet grâce à un apport, avec un intérêt au taux annuel fixe allant jusqu'à 1,5%.
- a partir de 5000€
- Le remboursement du prêt s'étale sur une longue période (15 à 25 ans) à partir de 2018.

L'association contractera également un prêt auprès d'un organisme bancaire. Notre plan de financement ainsi qu'une présentation plus complète du projet est téléchargeable sur notre site internet. www.ladeviation.org

Je propose de soutenir le projet par un prêt d'une somme de :

.....

Je propose un taux de (de 0% à 1,5%) :

.....

Je souhaite être remboursé en : (15 à 25 ans)

.....

CAUTION SOLIDAIRE

Grâce à l'apport rassemblé, nous allons également effectuer une demande de prêt auprès d'organismes financiers et dans ce cadre, nous souhaitons constituer autour de nous un cercle de caution pour nous aider à réaliser ce prêt.

Concrètement, vous vous engagez auprès de l'organisme prêteur à verser une somme plafonnée dans l'hypothèse où notre projet ne pourrait pas honorer ses remboursements. Dans ce cas, le bien serait revendu pour rembourser les banques et les prêteurs privés.

Je souhaite soutenir le projet en me portant caution solidaire à hauteur de la somme de :

.....